

**Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal**  
**du 28 octobre 2022 à 20h30**

Convoqué le 24 octobre 2022, le Conseil municipal de Naisey-les-Granges s'est réuni en mairie, le vendredi 28 octobre 2022 à 20h30, sous la présidence de Monsieur le maire, Jacky MOREL.

Nombre de membres en exercice : 15

**Présents :**

Jean-Michel ALEX, Etienne BIZE, Michel CRETIN, Bastien FRANSIOLY, Eric LIMACHER, Jean-Luc MARGUET, Estelle MATHEY, Jacky MOREL, Maud QUINET, Christophe RUBRECHT, Pascal SAPOLIN, Sandrine SAPOLIN, Philippe VUILLEMIN.

**Absent(es) ayant voté par procuration :**

Claude BELIARD ayant donné pouvoir à Jean-Luc MARGUET, Adeline CARLOT ayant donné pouvoir à Jacky MOREL.

**Absent excusé : Néant**

**Secrétaire de séance :**

Estelle MATHEY est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**Ordre du jour de la séance :**

1. Procès-verbal du Conseil municipal du 30 septembre 2022
2. Urbanisme
3. Forêt
4. Voirie et terrains communaux
5. Budget panneaux photovoltaïques
6. Projet de salle
7. Economie d'énergie
8. Questions diverses

**1. Procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2022**

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2022 est arrêté et signé par le maire et la secrétaire de séance de la précédente réunion.

**2. Urbanisme**

Déclarations préalables :

MERIALDO Michaël	Agrandissement de 2 baies vitrées et création d'une fenêtre fixe	10 rue du Château
PRUDENT Gilles et Martine	Construction d'un abri pour bois de chauffage	4 impasse Combe Belin
ROY Didier	Construction d'un abri ouvert	9 rue de la Grosse Haie
GAEC JDD VERNEREY	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture de bâtiment agricole	17 bis rue de la Vigne

Permis de construire :

MERCIER Léa et BOLE RICHARD Mathieu	Extension de l'habitation et réfection des façades	26 Grande rue
-------------------------------------	--	---------------

### **3. Forêt**

- Bois scolytés : le maire fait part au Conseil municipal que les chiffres communiqués par l'ONF ont été vérifiés et font apparaître un solde en notre faveur de 20 060,96 € répartis de la façon suivante :
  - Remboursement de charges trop perçues : 11 610,95 €
  - Aide à la mobilisation des bois scolytés : 8 450,01 €
- Vente du 6 octobre 2022 : le maire informe le Conseil municipal des résultats de la vente d'automne, les 2 lots sont vendus à la société Hervé PESEUX :
  - Parcelles 11 – 31 pour 47 740 € HT
  - Parcelles 25 - 27 pour 16 166 € HT
- Le maire signale que le nombre d'affouagistes est de 76, soit 22 de plus que l'an passé.

### **4. Voirie et terrains communaux**

- Alignement d'une partie de la Grande rue du n° 50 jusqu'à l'angle de la rue de la Grosse Haie.  
Le maire rappelle qu'un relevé topographique a été réalisé par le cabinet Coquard en septembre 2021, nous indiquant les limites du domaine public et une estimation des surfaces pouvant être cédées aux riverains.  
Quatre riverains ont donné leur accord pour acquérir les aisances proposées.  
La commune donnera mission au cabinet Coquard pour effectuer l'ensemble des démarches, la partie bornage sera à la charge des acquéreurs.
- Les travaux effectués sur le chemin de la Vierge en 2021 n'étaient pas satisfaisants, nous avons dû curer, recharger et refaire le revêtement sur la partie défectueuse. Ces travaux ont été réalisés par les services techniques de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs.
- Les employés communaux ont débuté les travaux de construction d'un abri destiné au stockage des journaux de l'Association des parents d'élèves.

### **5. Budget panneaux photovoltaïques**

Le Conseil municipal ayant décidé d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture du hangar communal, le maire présente le budget 2022 nécessaire à la réalisation de cette opération.

Dépenses de fonctionnement :	80 €	Recettes de fonctionnement :	100 €
Dépenses d'investissement :	49 942 €	Recettes d'investissement :	49 942 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide le budget proposé.

### **6. Projet de salle**

Jean-Luc MARGUET présente au Conseil municipal l'ensemble des démarches qu'il a dû faire auprès des Communes forestières et de l'ONF, afin d'obtenir les données nécessaires du lot bois en vue de la consultation des entreprises. Un rendez-vous est pris le 3 novembre avec l'ONF en forêt pour identifier les bois adaptés à la construction de la salle.

### **7. Economie d'énergie**

Le maire présente au Conseil municipal des tableaux relatant la consommation d'énergie sur plusieurs années des bâtiments communaux et de l'éclairage public.

Compte-tenu de l'augmentation importante du coût de l'énergie et de la demande de l'Etat à réduire les consommations, une discussion s'est engagée sur les différents moyens à mettre en œuvre pour réaliser des économies substantielles. Il est décidé de rencontrer les utilisateurs des bâtiments communaux pour trouver les meilleures solutions afin d'atteindre ensemble nos objectifs d'économie d'énergie.

Concernant l'éclairage public, la commune a décidé depuis 2015 son extinction de 23h à 5h et l'ensemble du réseau a été rénové avec un passage en LED. La facture entre 2015 et aujourd'hui a été divisée par trois, les possibilités d'économie sont quasi nulles.

Pour les fêtes de fin d'année, le Conseil municipal a décidé de décorer et d'animer seulement la place de la Poste.

## 8. Questions diverses

- Camion pizza : tous les jeudis soirs, un nouveau camion pizza est installé sur la place du village.
- Distributeur de pain : le Conseil municipal a autorisé l'installation d'un distributeur de pain au croisement de la rue de l'Eglise et de la Grande rue. Le demandeur doit faire installer un point de livraison électrique auprès d'ENEDIS.
- Nouvelles activités : le comité des fêtes propose deux nouvelles activités :
  - Les mercredis de 17h à 18h30 : initiation au jeu d'échecs (à partir du 16 novembre)
  - Les jeudis de 20h à 23h : jeu de tarot (à partir du 17 novembre)
- Date à retenir :

11 novembre                      Cérémonie commémorative à Dammartin-les-Templiers à 11h15

25 novembre                     Réunion du Conseil municipal

Le maire lève la séance à 23h30.

Le maire,  
Jacky Morel



La secrétaire de séance,  
Estelle Mathey

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Estelle Mathey', written over a circular blue official stamp that is partially obscured by the signature.